

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du Lundi 23 septembre 2024 à 19h00

Nombre de conseillers en exercice : 33 Présents : 21 Votants : 32

Le Conseil Municipal de la commune de Marmande, convoqué le mardi 17 septembre 2024 s'est réuni le Lundi 23 septembre 2024 à 19 heures 00, en présentiel dans la salle du Conseil Municipal de Marmande, en séance publique, sous la présidence de M. Joël HOCQUELET, Maire de Marmande.

Présents : HOCQUELET Joël, Maire, SORIN Christian, VERDIER Françoise, MILHAC Michel, CHASTAING Séverine, CARDOIT Patrick, PASCAL Alain, Adjoints. FEYRIT Jean-Claude, BOURBON Jean-Claude, LE BRIS Alain, BOULITEAU Bernard, BORDERIE Sophie, BLANCHARD Stéphane, MARTIN Dominique, FIGUEIRA Muriel, ROQUES Loréline, CALZAVARA Martine, DUBOURG Jean-Luc, FRANCIS Stéphane, PERALI Valérie, PREVOT Jérémie, HAY Florence, Conseillers Municipaux.

Absents ou excusés : CILLIERES Charles, CARUHEL Maud, NOSMAS Karen, FIGUES Fatima, DUBRANA Didier, GASSER Anne-Laure, MARCHAND Emmanuelle, FEYRIT Pierre, GUILBAUD Valérie, BONNET Gilbert, BALLEREAU Marie-Catherine.

Pouvoirs : de CILLIERES Charles à HOCQUELET Joël, Maire, de CARUHEL Maud à CARDOIT Patrick, de NOSMAS Karen à BLANCHARD Stéphane, de FIGUES Fatima à BORDERIE Sophie, de DUBRANA Didier à FIGUEIRA Muriel, de GASSER Anne-Laure à PASCAL Alain, de FEYRIT Pierre à FEYRIT Jean-Claude, de GUILBAUD Valérie à BOURBON Jean-Claude, de BONNET Gilbert à VERDIER Françoise, de BALLEREAU Marie-Catherine à CALZAVARA Martine.

G.27

Aide Financière à l'association « Aéroclub de Gascogne section Aéromodélisme »

La Section Aéromodélisme de l'association « Aéroclub de Gascogne » organise des animations auprès du Ticket Loisirs, CLAE, Forum des Sports.....

Elle propose la découverte de la discipline par l'initiation aux techniques d'assemblage, de découpage et de collage afin que les enfants construisent des maquettes (planeurs). Des initiations au pilotage d'aéromodèles sur simulateur de vol sont également proposées.

Le coût de revient de ces activités génère des dépenses supplémentaires pour le club.

C'est pourquoi, la Section Aéromodélisme de l'association « Aéroclub de Gascogne » sollicite une aide financière afin de couvrir les différents frais engendrés pour l'organisation de ces animations.

La Commission Pôle 3 émet un avis favorable pour le montant d'une aide financière de 480 €

**Le Conseil Municipal
après en avoir délibéré :**

- Décide** d'attribuer une aide financière d'un montant de 480 € à l'association
« Aéroclub de Gascogne section Aéromodélisme »
- Précise** que le montant de cette subvention sera prélevé sur l'enveloppe prévue au
budget 2024 - article 65748

Votants : 32 - Abstention : 00 - Exprimés : 32
Contre : 00 Pour : 32 - Dossier adopté à l'unanimité

Fait et délibéré en l'Hôtel de ville, les jour, mois et an susdits.
Ont signé au registre les membres présents.
Pour extrait certifié conforme,
Marmande le 23 septembre 2024

La secrétaire de séance
Dominique MARTIN



Le Maire de Marmande
Joël HOCQUET



Délégation certifiée exécutoire compte tenu de sa publication le 27/09/2024
et de sa transmission au contrôle de légalité le 27/09/2024....

La Secrétaire de séance
Dominique MARTIN



Le Maire de Marmande
Joël HOCQUET

